



Precision sur le depart du preavis non renouvellement contrat

Par **garfield**, le **04/08/2011** à **16:19**

Bonjour,
Je suis dans la FPT et mon contrat (plusieurs arretes renouvelés (dont dernier 3 mois) arrive a échéance le 30 septembre. J'aimerais savoir a quel moment mon employeur doit me signifier le non renouvellement de mon contrat d'après la phrase suivante :
Au début du mois précédant le terme de l'engagement pour l'agent recruté pour une durée égale ou supérieure à six mois et inférieure à deux ans ;
fin de contrat : 30 septembre.
bien vous et merci d'avance

Par **garfield**, le **06/08/2011** à **09:09**

Bonjour,
personne pour répondre ????
Merci